

## 2 Politique

## Activités présidentielles

## Moussa Faki Mahamat hôte du chef de l'Etat

J.O.

Libreville/Gabon

LE président de la République, Ali Bongo Ondimba, a reçu en audience, hier, au palais présidentiel, le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat. Le patron de l'UA était accompagné de son conseiller stratégique principal, M. Mohammed Hacem Ould Lebatt et de son porte-pa-



Photo : Presse présidentielle.

Poignée de main entre Moussa Faki Mahamat et le chef de l'Etat.



Photo : Presse présidentielle.

Instant d'entretien.

role, Mme Ebba Kalondo. D'après un communiqué de la presse présidentielle, cette rencontre s'inscrivait dans le cadre des consultations régulières entre le président de la Commis-

sion de l'UA et les chefs d'Etat des pays membres de cette organisation continentale. Il était important pour M. Faki Mahamat de rencontrer le président en exercice de la CEEAC en

vue de discuter avec lui de la répartition du travail entre les communautés économiques régionales et la Commission de l'Union africaine (UA).

Les questions de paix et de sécurité dans la sous-région, notamment en République Centrafricaine (RCA) et en République démocratique du Congo (RDC) étaient également au menu des échanges entre le président Ali Bongo Ondimba et son hôte. Par ailleurs, M. Moussa Faki Mahamat a annoncé la tenue en novembre prochain d'un sommet extraordinaire de l'Union africaine axé sur la réforme de cette institution.

## Coopération Gabon-Turquie

## Ankara et Libreville font le point

SM

Libreville/Gabon

C'était lors de la présentation au chef de l'Etat turc, des lettres de créance du nouvel ambassadeur du Gabon en Turquie. Dans la foulée, Jean-Bernard Avouma a eu un entretien avec le président Recep Tayyip Erdogan.

LE nouvel ambassadeur du Gabon en Turquie, Jean-Bernard Avouma a présenté, la semaine dernière, ses lettres de créance au chef de l'Etat turc, Recep Tayyip Erdogan. En présence de plusieurs autres responsables de ce pays ami.

Au cours de cet événement protocolaire le diplomate gabonais et son hôte ont échangé sur plusieurs sujets d'intérêt commun. Tout comme ils ont évoqué les perspectives de coopération entre Libreville et Ankara. D'entrée, le chef d'Etat turc Erdogan n'a pas manqué de remercier son homologue gabonais, Ali Bongo Ondimba, pour avoir personnellement pris part, il y a



Photo : D.R.

Poignée de main au terme de l'entretien avec le président turc, Recep Tayyip Erdogan.

quelques mois, à son investiture à la suite de sa réélection à la tête de son pays. Un geste d'amitié qui traduit l'excellence des relations qu'entretiennent depuis plusieurs années, nos deux présidents et des échanges fructueux entre nos deux pays. Le président Erdogan a saisi cette occasion pour émettre le vœu de voir les élections à venir au Gabon se dérouler normalement en vue de la consolidation de notre démoc-

ratie. S'agissant des relations économiques, notamment, le président Recep Tayyip Erdogan a fait savoir au diplomate gabonais du niveau des échanges commerciaux entre les deux pays qu'il trouve bas. En effet, ils étaient de 44 millions de dollars en 2017 et 15 millions de dollars pour le 1er semestre 2018. D'où la nécessité, du point de vue des deux personnalités, d'œuvrer pour l'organisation d'un Conseil d'affaires et d'un

Conseil économique mixtes Gabon/Turquie. Des outils importants qui devront impulser une dynamique nouvelle et accroître le niveau des échanges. Et qui permettront aux deux États de tirer profit des réelles potentialités qu'elles offrent, et faire en sorte que le niveau des relations soient à la hauteur des liens qu'entretiennent les deux dirigeants. Au plan de la formation, les autorités turques ont décidé

de poursuivre l'octroi des bourses d'études aux étudiants gabonais. Elles ont salué, par ailleurs, la promotion de la culture turque au Gabon.

Pour sa part, le diplomate gabonais, en plus d'inviter son hôte à visiter le Gabon, a abordé la question de la compagnie aérienne "Turkish Airlines". Laquelle, selon lui, pratique des prix au-dessus de ceux retenus lors du lancement de cette ligne aérienne.

Séance tenante, le numéro un turc a réagi en appelant le président directeur général de l'entreprise citée, lui demandant d'une part, d'augmenter le nombre de vols en direction de Libreville et, d'autres part, de réduire le coût du billet d'avion entre les deux pays. Ce qui serait une décision salutaire au regard du flux important des passagers qui empruntent depuis des mois les vols de cette compagnie aérienne.

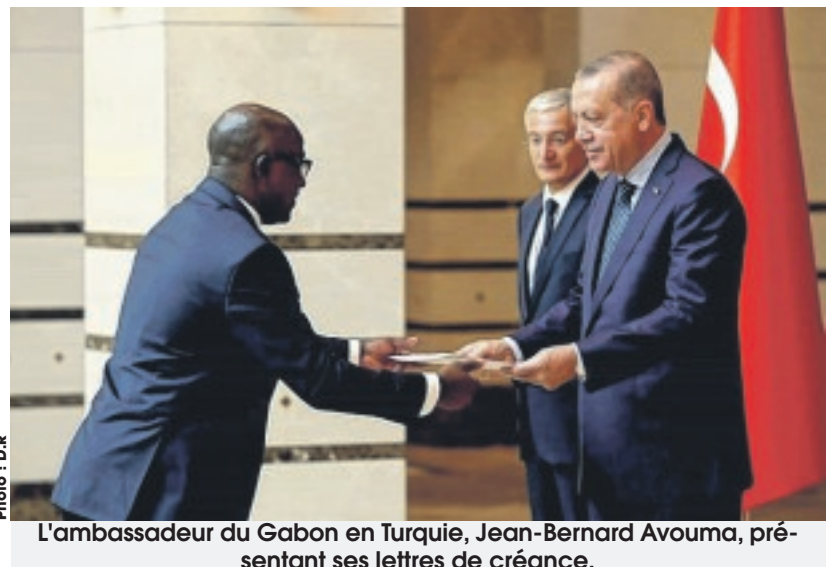


Photo : D.R.

L'ambassadeur du Gabon en Turquie, Jean-Bernard Avouma, présentant ses lettres de créance.

## Miroir du gouvernement

## Pour des mesures fortes

LE 10 septembre dernier, quatre compatriotes ont perdu la vie au cours d'un accident survenu au village Mourimatsiengui près de Fougamou chef-lieu du département de Tsamba-Magotsi. C'était à la suite de l'éclatement d'un pneu d'un minibus Toyota de type Hiace, à bord duquel avait pris place une dizaine de passagers. Un drame de la route qui vient s'ajouter à une longue et triste liste. Et qui nous rappelle tout particulièrement que nos axes routiers sont accidentogènes. Réagissant à cette énième tragédie, le gouvernement a présenté ses condoléances aux familles

éplorées tout en appelant les usagers de la route à la prudence, en attendant "les résultats des investigations diligentées". Et, de l'avis de nombreux observateurs, c'est justement là où le bât blesse. D'autant que, on a le sentiment qu'à chaque drame de la route, le gouvernement annonce l'ouverture d'une enquête pour déterminer les circonstances de l'accident, établir les responsabilités et tirer toutes les leçons qui s'imposent. Malheureusement, on n'a jamais eu en retour les résultats de ces investigations. Ce fut le cas, au lendemain du terrible accident ayant entraîné la disparition de six personnes, le 17

septembre 2017, au village Messe, situé à 85 kilomètres de Libreville. Un an après, une fois l'émotion retombée, toujours aucune conclusion de l'enquête ! Sans présager de quoi que ce soit, on espère au moins que les suites de l'enquête de Mourimatsiengui seront (enfin) rendues publiques. C'est dire que, loin de l'ouverture habituelle des enquêtes, il serait peut-être mieux que des mesures fortes soient réellement prises pour que nos routes soient moins meurtrières. En veillant pourquoi pas au strict respect des normes en matière de limitation de vitesse et de la qualité technique des véhicules. Car, il faut l'avouer,

ces deux facteurs sont à l'origine des nombreux drames routiers. Et très souvent, les personnels dédiés à cette tâche font preuve d'une certaine légèreté, sans parler de la responsabilité des conducteurs. C'est dire que la rigueur doit être aussi de mise en matière de contrôle et de retrait de permis de conduire. Comment comprendre, en effet, qu'un chauffeur à l'origine d'un drame de la route ayant coûté des vies se retrouve encore au volant d'une voiture, donc toujours en possession de son permis de conduire ? Chez nous, il faut le reconnaître, les retraits et suspension des permis ne sont pas légion.

De même, il conviendrait sans doute de mettre sur pied des équipes de secouristes susceptibles d'intervenir, en temps raisonnable, sur toute l'étendue du territoire national, sur des foyers d'accident. D'autant plus que, très souvent, ce sont des badauds qui tentent d'administrer les premiers soins aux accidentés. Ce qui n'est pas très sérieux. Qui sait combien de vies auraient pu être réellement sauvées si les secours étaient intervenus avec célérité sur les différents lieux des drames ? De nombreuses, sans doute. Comme quoi, il faudrait pallier ces insuffisances.

J. KOMBILE MOUSSAVOU